



Dispositif de participation du public jusqu'à l'enquête publique

v. 21/11/2022

1. Le contexte

Le projet HORIZEO, au titre du Code de l'Environnement, doit donner lieu à une procédure d'information et de participation du public jusqu'à l'enquête publique. Sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, plusieurs séquences ont été et seront déployées. Ainsi, un débat public a été organisé du 9 septembre 2021 au 9 janvier 2022, première étape clé pour les parties prenantes concernées par le projet et plus largement le territoire et le grand public. A l'issue, la Commission Particulière du Débat Public constituée pour piloter et animer cette première phase, a publié un compte-rendu auquel les maitres d'ouvrage ont apporté en réponse leur décision de poursuivre le projet et se sont engagés à conduire des actions d'information et de participation du public.

Ces engagements guident depuis l'automne 2022 le déploiement d'une procédure de concertation dite « continue », sous l'égide de garants désignés par la Commission Nationale du Débat Public, Mme Aurélie Dalléas de Domingo et M. Philippe Bertran.

La concertation continue du projet HORIZEO s'inscrit dans un calendrier conjoint avec la concertation préalable relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme de Saucats, sous le pilotage de son Maire Bruno Clément ainsi que la concertation dite « Fontaine » conduite par Rte au titre du raccordement du projet au réseau.

2. Les objectifs et les enjeux associés

La concertation continue porte des objectifs et enjeux cumulés tant sur les modalités que sur les champs d'association du public. A ce titre, le dispositif de participation du public vise à définir un cadre de déploiement des actions pour assurer leur cohérence et leur pertinence au regard des enjeux du projet, des engagements des maitres d'ouvrage et des attentes exprimées par le territoire. Ce document cadre constitue également un socle de travail avec les garants de la CNDP, en charge d'accompagner sa consolidation et de suivre sa bonne réalisation.

2.1. Les objectifs de la concertation continue

Conformément aux attentes de la Commission Nationale du Débat Public et aux engagements des maitres d'ouvrage, les objectifs de la concertation continue sont :

- d'informer le plus largement possible et en toute transparence tous ceux qui peuvent être concernés par le projet (riverains, élus, associations, acteurs économiques et organisations socioprofessionnelles...);
- de permettre l'expression des avis et des propositions sur le projet, dans un dialogue constructif et éclairé sur les marges de manœuvre existantes.

Les fondamentaux de la participation du public

- La transparence et la sincérité : Afin de permettre au public de formuler des questionnements et des contributions éclairés, des supports pédagogiques sur le projet seront mis à disposition et les sujets soumis aux échanges seront associés à une présentation des invariants du projet.

- La réactivité et l'écoute active : Des réponses aux questions récurrentes seront apportées et partagées en continu et l'ensemble de la documentation disponible sera mise à disposition.
- L'ouverture des échanges à une diversité de sujets : Le dispositif de participation est conçu de manière à concilier la possibilité de s'exprimer de façon générale sur le projet avec celle de débattre des points plus précis (thématiques). Tous les espaces participatifs feront l'objet d'une prise en compte des contributions.

3. Les thèmes et les publics de la concertation continue

Le débat public a permis de questionner assez largement l'opportunité et les implications du projet et dans une moindre mesure ses composantes. La concertation continue permettra d'approfondir leur présentation et de les affiner pour contribuer à la conception du projet qui sera à l'issue soumis à l'enquête publique. La nature du projet et son innovation convoquent un large spectre thématique et permettront d'impliquer tour à tour des parties prenantes ciblées ou le grand public, dans des périmètres régionaux ou locaux. De même, en fonction des questionnements portés au débat, le degré d'engagement pourra être modulé selon qu'il relève de l'information ou de la consultation du public sur un élément du projet comportant de nombreux invariants ou qu'il permette de conduire un travail de concertation ou de co-construction disposant d'une plus grande marge de manœuvre.

Participant	Périmètre géographique	Thématiques	Degrés d'engagement
Grand public	Régional et local	Contours du projet, environnement	Information Consultation
Riverains et habitants de la commune, de la CCM	Local et macro-local	Mesures d'accompagnement, paysage, implantation, contours du projet, risques	Consultation /information
Parties prenantes concernées (experts, associations, ...)	Régional	Etudes environnementales, implantation, gouvernance, contours du projet	Concertation
Jeunes / Etudiants	Régional et local	Transition énergétique Dynamisme du territoire, emplois et formation	Consultation
Acteurs économiques	Régional	Gouvernance, retombées économiques, emplois et formation	Consultation/concertation
Elus du territoire	Local et macro-local	Etudes environnementales (dont risques), gouvernance, contours du projet	Concertation

4. Les temps et modalités de la concertation continue

4.1. Les grandes séquences d'information et de concertation

La concertation continue du projet HORIZEO s'inscrit dans le prolongement du débat public et dans un temps long jusqu'au début de l'enquête publique.

Sont identifiés à date **3 temps clés pour le déploiement du dispositif de concertation** :

- **Le lancement de la concertation continue [automne 2022]** incluant une phase préalable d'information et de remobilisation des parties prenantes au cours de laquelle interviendront les relations presse (*dossier, communiqué, point presse*) et la publication des supports de communication (*site internet, lettre d'information du projet*). En lien avec les attentes exprimées par la CNDP, il a donné lieu le 21 novembre 2022 à *une rencontre publique d'information et d'échanges* qui a assuré un temps d'information pivot entre la fin du débat public et le lancement et la concertation continue et a permis également la diffusion des documents supports (*Guide de la concertation, Dossier d'information, Plaquette du projet, ...*).
- **Le déploiement de la concertation au fil des étapes d'élaboration du projet et d'avancement des études [automne 2022 - été 2023]** sera conduit jusqu'à l'enquête publique. Les enjeux de pédagogie et d'écoute seront au cœur de la démarche avec l'animation de temps d'information et de *rencontres de proximité*. Un panel de supports et d'actions pour « aller vers » la diversité des publics identifiés sera mis en œuvre et ainsi permettra de faire raisonner les différents regards autour du projet. Des temps thématiques associant des expertises de toute nature y compris de terrain permettront d'approfondir les contours du projet en lien avec les études qui y seront présentées et guideront la prise de décision (*groupe de travail, atelier citoyen, ...*). L'information sera continue autour du projet en accompagnement de chaque étape (*mise à jour du site internet HORIZEO, lettre d'information, rencontres publiques ...*).
- **La présentation du projet soumis à l'enquête publique [automne 2023]** est indispensable pour rendre compte de la concertation continue et préparer au mieux la dernière séquence de contribution du public. Cette étape valorisera le travail d'appropriation des contributions par les maîtres d'ouvrage pour finaliser le projet et permettra un échange complémentaire sur la nouvelle proposition élaborée (*rencontre publique*).

4.2. Les actions d'information et de participation du public

4.2.1. Des rencontres publiques

Enjeux :

Des temps d'échange à destination du grand public seront organisés lors d'étapes clés du projet. En réponse aux attentes formulées par la CNDP et à l'enjeu de délivrer un message commun au public concernant le projet au lancement de la concertation continue, des temps pléniérs ciblés seront à conduire. La clé de réussite d'un tel format est de permettre une information complète et identique pour tous avec une animation permettant l'équilibre et la diversité des prises de parole. Un format hybride entre "réunion publique" et "forum" est envisagé afin d'encourager des prises de parole plus directes et diversifiées avec des participants peu à l'aise

en public, ou souhaitant des précisions très spécifiques (curiosité pour des aspects très techniques, inquiétudes personnelles...).

Objectifs :

- Ponctuer la concertation continue de temps d'informations globaux ou ciblés
- Mobiliser l'ensemble des acteurs
- Proposer des interventions expertes pour éclairer les réflexions
- Echanger pour recueillir les questions et remarques du public.

Modalités :

Les réunions publiques en format plénier de 1H à 1H30 avec une animation d'un tiers pour assurer la médiation des échanges.

Avant ou après cette séquence, des stands thématiques pourront être disposés dans la salle pour permettre au public de poser ses questions directement à l'équipe projet de manière informelle.

Calendrier envisagé :

Deux ou trois temps d'information grand public positionnés au lancement de la concertation continue, à mi-parcours et à sa clôture pour présenter le projet soumis à l'enquête publique

4.2.2. Ateliers citoyens

Enjeux :

Les rencontres publiques sont des temps d'information ouverts qui doivent être complétés de temps d'échanges plus ciblés, permettant aux riverains et habitants de Saucats (ou de la CCM) de s'impliquer plus précisément dans le développement du projet.

Objectifs :

- Permettre l'échange et la contribution sur des sujets précis,
- Contribuer à consolider le projet par des propositions ou une aide à la décision,
- Faire émerger de nouvelles idées.

Modalités :

Des rencontres itinérantes, sur site, un atelier en ligne ou en présentiel sur le territoire (Saucats + CC Montesquieu) pourront mobiliser des experts externes à l'équipe projet (bureau d'études spécialisés, laboratoires de recherche). Il sera proposé des formats participatifs animés sur une durée d'1h30 à 2h associant information et concertation sur diverses thématiques : implantation du projet, mesures paysagères, contours du projet, risques, valorisation d'une partie du site étudié.

Calendrier envisagé :

Une rencontre par trimestre *a minima* jusqu'à l'enquête publique

4.2.3. Le comité de suivi à destination des parties prenantes

Enjeux :

En miroir des ateliers citoyens et pour compléter le dispositif de temps de travail plus « experts », un comité de suivi sera constitué.

Objectifs :

- Partager des informations concernant le projet et son avancement, notamment des résultats d'études ;
- Apporter des réponses aux questions des parties prenantes ;
- Recueillir les avis, suggestions, propositions sur le projet, notamment au regard de la mise en œuvre des engagements des maîtres d'ouvrage pris à l'issue du débat public et de la réalisation d'études ;
- Favoriser, en lien avec le projet, des réflexions sur l'économie et l'attractivité du territoire, la sylviculture, l'agriculture, etc.

Modalités :

Une instance qui se déclinera en temps pléniers et en groupes de travail thématiques, sur des formats d'animation à définir en fonction des sujets et attendus. La participation sera accompagnée d'une « charte de la participation » cadrant la forme et le fond de ce comité.

Sa composition s'attachera à poursuivre un double objectif de représentativité des forces vives du territoire et de pluralité des expertises.

Les thématiques d'ores et déjà identifiées par les maîtres d'ouvrage sont :

- La biodiversité ;
- Les risques, notamment : inondation, incendie et les effets potentiels du projet sur le climat local ;
- Le défrichement et les boisements compensateurs ;
- Les retombées économiques pour le territoire (agri-énergie, batteries, emplois, formation, sous-traitance, ...)
- Les mesures d'accompagnement (financement participatif et offre d'électricité verte pour les particuliers, insertion paysagère, ...)

Calendrier envisagé :

Des cycles de rencontres plénières ou en groupes de travail tous les 2 mois en moyenne jusqu'à l'enquête publique.

Composition :

Les maîtres d'ouvrage ont identifié les parties prenantes suivantes, à qui ils ont proposé d'intégrer le comité de suivi :

Représentants du monde socio-professionnel	Société civile organisée
ADI Nouvelle Aquitaine, CCI Nouvelle Aquitaine, CGT Nouvelle Aquitaine, CIVB, Chambre d'Agriculture de la Nouvelle Aquitaine, CRPF, ENERPLAN, FIBNA, France Agrivoltaïsme, MEDEF Nouvelle-Aquitaine, SER, SOREN, Syndicat des Vins de Pessac Léognan, SYSSO.	ACCA de Saucats, Alliance Forêt Bois, Association de la réserve naturelle géologique de Saucats, Fédération de chasse de la Gironde France Nature Environnement, Greenpeace Bordeaux, Horizon Forêt, Landes Environnement Attitude, Léognan en transition, Les Amis de St Jacques de Compostelle de Gradignan, LPO Nouvelle Aquitaine, NégaWatt, Observ'ER, SEPANSO Gironde, The Shifters Bordeaux, Vive la forêt.
Etablissements publics, organismes de recherche	Représentants du territoire, élus
Acclimaterra, Agence de l'Eau Adour - Garonne, INRAE, ONF, PNR des Landes de Gascogne, Réserve Naturelle Géologique de Saucats, SAGE Vallée de la Garonne, SMEGREG.	ALEC, AREC, Bordeaux métropole, CESER, Communauté de communes Montesquieu, Commune de La Brède, Commune de Léognan, Commune de Saucats, Conseil Départemental de la Gironde, Région Nouvelle Aquitaine, SYSDAU.

Les membres du comité pourront proposer l'entrée dans le comité de suivi de parties prenantes non identifiées à ce stade.

4.2.4. Rencontres avec les étudiants et les structures de formation locales

Enjeux :

Afin de diversifier les publics mobilisés au cours de la concertation, il est proposé des actions ciblées à destination d'étudiants du territoire dont les cursus sont en lien avec la transition énergétique, pour permettre des réflexions approfondies sur certains aspects du projet.

Exemple : Gouvernance de la transition écologique de SciencesPo, l'enjeu de reboisement et d'exploitation de la forêt avec Bordeaux SciencesAgro, les technologies de la transition énergétique avec l'ENSEGID, le chantier et l'exploitation avec les formations post bac de la CCM.

Par ailleurs, des actions d'éveil aux enjeux environnementaux par un tiers, dans un cadre périscolaire, pourraient être proposées à la municipalité.

Objectifs :

- Interpeller les étudiants en challengeant professionnellement leur secteur de formation au regard des enjeux et des besoins potentiels d'un tel projet sur leur territoire,
- Questionner le projet dans des réflexions plus globales ou prospectives.

Modalités :

Cette action pourrait prendre la forme de soirées-débat ou conférences-débats organisées en lien avec l'équipe projet, l'équipe pédagogique et quelques étudiants volontaires. Sur des thématiques spécifiques ou sur la base d'études, des ateliers intégrés au cursus pourraient également être animés.

Calendrier envisagé :

Un cycle de 2 rencontres par cursus pourrait être envisagé sur la durée de la concertation continue.

4.2.5. Autres actions envisagées

Les maîtres d'ouvrage s'interrogent sur la pertinence de proposer **des formats plus flexibles et adaptés à la disponibilité des publics** pour favoriser les échanges de proximité. Il pourrait s'agir de formats déjà employés dans le cadre du débat public comme des « points de contacts » (en ciblant lieux et horaires en fonction de l'affluence), des permanences publiques en Mairie ou encore d'actions de porte-à-porte.

Par ailleurs, plusieurs **visites de site et de parcs photovoltaïques** en exploitation ont été organisées lors du débat public. Ces temps immersifs ont pu permettre de donner à voir la réalité du site et d'une exploitation de parc photovoltaïque. La mobilisation qu'elles ont suscitée a toutefois été relativement modeste et a réuni un public plutôt « expert ». Les maîtres d'ouvrage envisagent à ce stade d'organiser des visites de ce type en fonction de la demande.

4.3. Les outils d'information et de contribution

4.3.1. Le site internet du projet

Le site <https://horizeo-saucats.fr/> ouvert en août 2022 comprend un espace de ressources et d'information sur le projet mis à jour périodiquement, le partage des échanges de toutes les rencontres organisées sur le territoire, des espaces participatifs pour contacter le MOA et les garants et déposer des questions/avis/idées.

4.3.2. La lettre d'information du projet

Une double publication numérique et physique périodique fournira des points d'avancement sur le projet, d'éclairage sur certaines thématiques, de mise en lumière d'une expertise ...

4.3.3. Les supports contributifs

Une « Boîte à questions et remarques » à disposition en Mairie de Saucats sera relevée périodiquement par l'équipe projet ;

- *La possibilité de contacter l'équipe projet :*

- Par mail à l'adresse contact@horizeo-saucats.fr,
- Via le formulaire de contact disponible sur le site internet du projet www.horizeo-saucats.fr,

- Par courrier libre réponse, à l'adresse : NEORAMA Libre réponse 58009 33279 Floirac Cedex.
- Les contributions permettront d'alimenter la page "questions - réponses" du site internet du projet ;
- Elles seront publiées périodiquement sur le site internet du projet sous forme de synthèse.

4.3.4. Les autres supports d'information

- **Une plaquette d'information sur le projet** : 4 pages synthétiques pour avoir les clés de compréhension du projet en quelques lignes
- **Un dossier de présentation du projet** (20 pages) : un document plus complet pour aller plus loin dans la compréhension du projet et de ses enjeux
- **Un guide pratique de la concertation continue** *présentant les grands principes et les modalités de concertation*
- **2 mini expositions** (kakémonos)
 - Le projet HORIZEO
 - (envisagé) Les résultats des études environnementales en lien avec les caractéristiques du territoire
- **Un outil de visualisation à 360°** du projet HORIZEO
- **Des pastilles vidéo/ un motion design** sur le projet
- **Des communiqués de presse** ponctuels